Chef de service de Police Municipale (h/f)

La Ville d'Aureilhan, 8000 habitants, 3ème ville des Hautes-Pyrénées, située dans l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, recrute un **Chef de service de Police Municipale**, composé de 3 agents au total.

Description du poste :

Placé sous l'autorité administrative de la Direction Générale des Services, vous mettez en œuvre la politique de sécurité et de proximité engagée au sein de la collectivité. Vous dirigez et coordonnez le Service : organisation des moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions pour assurer le maintien du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Missions :

Définition des orientations en matière de prévention et de sécurité publique

- Analyser l'évolution des activités de police municipale, les faits délictueux, les doléances…
- Définir les stratégies d'intervention, proposer des plans d'action et prioriser les interventions.

Organisation du service de Police Municipale

- Traduire les orientations en règlements et consignes opérationnelles
- Assurer les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- Assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois qui relèvent de votre compétence de la police municipale
- Coordonner les activités de la police municipale avec les événements et manifestations ainsi que les cérémonies commémoratives
- Assurer l'encadrement et coordonner l'activité des membres du cadre d'emploi des agents de police municipale,
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents

Mise en œuvre, commandement, coordination de l'activité et des interventions de la Police Municipale

- Gérer la vidéo-protection (visionner et exploiter les images)
- Transmettre à l'autorité et à son équipe les points de situation
- Superviser les activités spécifiques (fourrière, chiens dangereux…)
- Travailler en collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat dans le cadre d'une convention de coordination,
- Rendre compte à l'autorité territoriale

Organisation des actions de prévention

- Participer à l'élaboration et à la mise en application du Plan Communal de Sauvegarde

Gestion de l'interface avec la population

- Organiser le dispositif d'accueil du public
- Analyser les demandes et formuler des réponses appropriées
- Orienter les personnes vers les services compétents

Gestion et contrôle des procédures administratives

- Contrôler les différents registres
- Rédiger et contrôler les arrêtés de police du Maire, contrôler leur application
- Suivre la délivrance des permis de détention de chiens dangereux
- Rédiger les demandes d'agréments, d'assermentation et d'armement
- Suivre les procédures d'insalubrité, de défaut d'entretien des terrains

Profil du poste :

Cadre d'emploi des chefs de service de police municipale.
Expérience dans un poste similaire exigée.
Formation armement souhaitée
Permis B exigé.

Qualités :

- Rigueur et sens du service public,
- Disponibilité,
- Discrétion,
- Autonomie, esprit d'initiative et de responsabilité, exemplarité
- Qualités relationnelles et sens du contact.

Compétences :

- Connaissance du fonctionnement des polices (municipale et nationale), de l'institution judiciaire et de la prévention spécialisée,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualité de négociateur,
- Aptitude au management d'équipe,
- Maîtrise des logiciels métier.

Conditions de recrutement :

Recrutement par voie statutaire. Poste à temps complet
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Monsieur le Maire d'AUREILHAN
BP 40
Place François Mitterrand
65801 AUREILHAN cedex
ou courriel à : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr